

535

RÉSEAU

SPECTACLE VIVANT
NOUVELLE-AQUITAINE

PROJET D' ACTIONS ET DE DEVELOPPEMENT

Version en vigueur au 1er janvier 2023

Le Réseau 535, réseau de scènes du spectacle vivant, réunit depuis sa création plus de 90 lieux de diffusion pluridisciplinaire physiques et nomades en Nouvelle-Aquitaine. Issu d'associations de programmeurs des régions Aquitaine et Poitou-Charentes créées dans les années 1990, il a assumé dès 2018 les deux grandes missions historiquement mises en œuvre : l'appui à la professionnalisation des adhérent.e.s, et le soutien à la création artistique régionale.

Sa volonté d'être pourvu d'instances démocratiques, paritaires, ouvertes et participatives en font aujourd'hui un acteur accompli dans le système de l'économie sociale et solidaire. Ses modes de participation impliquant ses bénéficiaires permettent de construire collectivement, tout au long des saisons, les politiques culturelles de demain, valorisant autant le travail des équipes de lieux culturels que celui des équipes artistiques.

Il renforce la cohésion et la solidarité territoriale des acteurs du spectacle vivant, en redistribuant ses fonds principalement vers l'emploi culturel de toutes natures, participant autant à la consolidation, la visibilité des travaux artistiques néo-aquitains qu'à la Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) des femmes et des hommes exerçant des missions de nature culturelle dans les lieux de diffusion, quel que soit leur statut.

Les adhérents du Réseau 535 se sont dotés d'un projet consolidé, issu de réflexions et d'échanges menés au cours des années 2020 à 2022. S'inscrivant dans les politiques publiques de la culture en France, le Réseau 535 a l'ambition d'apporter des réponses pertinentes et efficaces face aux questionnements rencontrés par les professionnels du spectacle vivant, tous métiers confondus, et de soutenir la définition et la mise en œuvre des politiques culturelles dans les territoires de Nouvelle-Aquitaine, qu'elles soient réalisées par les domaines publics ou privés.

Composé de responsables de structures culturelles oeuvrant bénévolement pour le Réseau 535, celui-ci ne pourrait réussir ses missions sans être doté de moyens humains salariés. Participant à la consolidation de l'emploi culturel, il souhaite pérenniser dans son organisation les postes liés aux missions d'administration, de production, de coordination et de communication.

CONCOURIR AU DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DU SECTEUR CULTUREL EN NOUVELLE-AQUITAINE



Les structures adhérentes au Réseau 535 sont depuis son origine des entités publiques comme privées, juridiquement plurielles, sans distinction de conventionnement. Disséminées sur tout le territoire néo-aquitain, elles mettent en commun leurs compétences et connaissances au profit d'une valorisation des projets artistiques d'établissements. Le Réseau est un espace de partage, de soutien et d'entraide, où chaque adhérent peut trouver une réponse aux situations complexes qu'il rencontre sur le terrain.

_____ I.1 / Des prises de décisions réparties, transparentes et régulières

Fonctionnement de l'association

Le Réseau 535 est organisé en association loi 1901 (adhérents, conseil d'administration, bureau). Il porte une attention particulière à l'égalité femme/homme et à l'équité territoriale dans ses instances. Souhaitant un fonctionnement à l'image de ses structures adhérentes, le Réseau 535 articule son action selon une temporalité dite de saison culturelle.

Les élus au Conseil d'Administration détiennent chacun une part de responsabilité dans les affaires courantes de l'association, étant chacun interlocuteur privilégié.e d'un partenaire ou d'une mission, en lien avec les salarié.e.s.

Suivant cette volonté d'être inclusif, les nouvelles structures adhérentes et les récent.e.s professionnel.le.s en poste peuvent être accompagné.e.s pour le temps d'une saison par un autre adhérent du Réseau 535. Réciproquement, les professionnel.le.s sur le départ ou en mutation bénéficient d'un accès aux informations liées aux échanges sur les pratiques et les œuvres durant une saison entière, dans le but de les accompagner dans leurs nouvelles missions.

Ce projet souhaite une auto-évaluation de ses actions chaque fin de saison lors de l'assemblée générale, qui vise à faire perdurer la pertinence de son programme tout au long des saisons.

Du fait de la diversité d'acteurs du spectacle vivant, le Réseau 535 a fait évoluer ses conditions d'adhésions. Elles permettent statutairement dès 2023 à toute structure opérant des choix artistiques d'adhérer. Sont ainsi concernés : les lieux de fabrique, festivals, tiers-lieux, écoles, structures gérées par des équipes artistiques, structures inter-sectorielles.

_____ I.2 / Partager savoirs-faire et savoirs-être pour mieux accompagner l'emploi culturel

Rencontres entre adhérents

La crise sanitaire de 2020 a eu pour effet bénéfique d'initier des échanges plus réguliers entre les adhérents par le biais des nouvelles technologies. Fort de ces habitudes prises, le Réseau 535 poursuit la déclinaison de ces outils et maintient un lien professionnel fort entre les adhérents par l'intermédiaire de visioconférences. Il thématise chacune de ces rencontres, en intégrant des focus sur des projets culturels et artistiques développés sur le territoire néo-aquitain.

En parallèle, un centre de ressources commun est alimenté par une veille partagée par le Réseau 535 et ses partenaires : fond juridique et administratif, listing de contacts, suivi des travaux communs, agenda des rencontres artistiques et professionnelles, annuaire artistique des projets, suivi des intérêts de diffusion et de coups de coeur.

Des espaces d'échanges ponctuels peuvent être mis en place par l'association, afin d'élargir le spectre de réflexion sur l'emploi culturel. Dans ce cadre, les salarié.e.s et intermittent.e.s des lieux adhérents spécialisés sur les mêmes missions peuvent être amenés à se rencontrer pour échanger autour de leurs pratiques.

_____ I.3 / Co-construire les politiques culturelles de demain

Réflexions thématiques et construction de projets

Les métiers du secteur culturel sont en perpétuelle mutation. Chaque début d'année civile, le Réseau 535 s'empare des actualités professionnelles afin de construire un temps de séminaire en région. Par cette action, il permet un apport de compétences utiles aux constructions des projets artistiques d'établissements. Grâce à la recherche d'intervenants parfois extérieurs au secteur culturel, il vise à donner aux professionnels le recul nécessaire à la définition et la mise en pratique des actions dans les territoires néo-aquitains.

Pour ce faire, il interpelle régulièrement les agences culturelles en région et autres organismes compétents dans ce domaine dans le but de co-conceptualiser des temps spécialisés et complémentaires de formations déjà existantes sur le territoire.

Le Réseau 535 s'est aussi rapproché d'autres interlocuteurs régionaux exerçant dans d'autres domaines artistiques : le RIM - Réseau des Indépendants de la Musique ; ASTRE - Réseau Nouvelle-Aquitaine Arts Plastiques & Visuels ; CINA - Cinémas Indépendants de Nouvelle-Aquitaine ; Grand'Rue - Réseau des Arts de Rue en Nouvelle-Aquitaine ; LINA - Libraires Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine ; AENA - Association des Éditeurs de Nouvelle-Aquitaine ; AGECC&CO - Groupement d'employeurs dans le secteur culturel. En fonction des opportunités et des temporalités, des dynamiques communes entre chaque réseau sont étudiées.

Il veille également à assurer une transversalité dans ses instances de réflexion : équipes artistiques, collectifs de chargés de diffusion, collectivités peuvent être associés selon les thématiques abordées.

_____ I.4 / Rendre visible les projets des acteurs culturels en région

Connaître et faire connaître

Dans un esprit de transmission, le Réseau 535 souhaite faire connaître l'action des lieux adhérents en utilisant ses moyens de communication et ses réseaux sociaux pour centraliser l'information destinée aux autres professionnels du secteur culturel en région. Un agenda, une cartographie, et une newsletter spécialisée sont mis à disposition des adhérent.e.s pour mettre en avant leurs projets, également disponibles auprès du grand public.

Sur la base du volontariat, une tarification spécifique dite "Réseau 535" pourra être mise en place dans les lieux culturels adhérents, afin de faciliter la circulation des publics.

_____ I.5 / Accompagner la professionnalisation des filières culturelles

Formation des acteurs de demain

Au-delà des professionnel.le.s déjà en exercice, le Réseau 535 porte une attention particulière aux futur.e.s salarié.e.s et intermittent.e.s du spectacle vivant en formation. Au fil des opportunités, il dialogue avec les établissements d'enseignement supérieur en région et notamment les filières culturelles et artistiques afin de provoquer des dynamiques entre les professionnel.le.s en exercice et celles et ceux en formation. Dans ce cadre, il utilise notamment ses outils de communication afin de relayer les offres d'emplois, de stages, ou de services civiques.

UN APPUI RENOUVELÉ AUX ÉQUIPES ARTISTIQUES NÉO-AQUITAINES

2
Axe

Avec près de 1500 compagnies existantes en région, les bassins de vie néo-aquitains sont irrigués chaque année de nouvelles œuvres. La grande taille du territoire régional ne permet pas aux équipes artistiques de montrer aisément leur travail de création aux équipes de programmation culturelle. Le rapprochement entre ces professionnels est une ambition majeure du Réseau 535, qui souhaite organiser des espaces de rencontre pérennes, en lien avec les partenaires locaux et/ou institutionnels, aboutissant à une plus grande visibilité des projets artistiques professionnels en région, puis hors région.

_____ 2.1 / Faciliter la circulation des œuvres

Veille artistique et coopérations locales

Fort d'un réseau de scènes adhérent.e.s disséminées sur toute la région, grâce à une veille partagée avec l'OARA (Office Artistique de la Région Nouvelle-Aquitaine), les agences et les collectivités locales, ainsi qu'une remontée d'informations de la part des compagnies elles-mêmes, le Réseau 535 veut ouvrir des espaces matériels et immatériels d'échanges entre ses membres, afin de les sensibiliser aux nouvelles créations issues du territoire puis les inciter à coopérer autour de la création et de la diffusion de ces œuvres.

Il s'agit de construire des espaces de rencontre selon un maillage territorial équitable, afin de regrouper des professionnels et d'amorcer des coopérations locales. En fonction des thèmes, c'est l'occasion de convier les partenaires institutionnels (DRAC Nouvelle-Aquitaine, la Région, les Départements) et les associations représentatives du secteur (réseaux culturels régionaux) pour évoquer des coopérations techniques, financières et humaines.

Les projets artistiques néo-aquitains bénéficient des outils numériques du Réseau 535 (site internet, newsletter, espace professionnel dématérialisé, ...) et de l'implication de ses salariés, facilitant ainsi les mutualisations, la centralisation des informations, et les veilles informatives organisées tout au long de la saison. Ces moyens permettent de s'appuyer sur une action locale pour la développer en une action régionale.

_____ 2.2 / Appuyer les étapes de productions des projets artistiques

Soutien aux projets en création

Permettre à une équipe artistique de présenter son projet de création est essentiel dans le montage de sa production. Dans sa démarche de soutien, le Réseau 535 souhaite organiser chaque année la présentation d'une quinzaine de projets en cours de création selon différentes formes : des présentations de projets ou étapes de création de compagnies dans le cadre de temps forts professionnels régionaux, de visioconférences thématiques ou de rencontres territorialisées qui assureront un maillage territorial satisfaisant.

Dans ce prolongement, et aux côtés des potentielles coproductions individuelles de ses adhérents, le Réseau 535 souhaite mettre en place un dispositif annuel collectif de production pour 2 à 3 équipes artistiques, en cohérence avec les institutions et partenaires régionaux.

2.3 / Promouvoir des œuvres artistiques exigeantes, émergentes et plurielles

Diffusion professionnelle : des temps de repérages

La réalisation de temps de repérages artistiques en région est un projet phare et historique autour duquel les professionnels du secteur se retrouvent chaque année, et qui existent depuis 2004 - dans le sud de la région - et 2013 - au nord du territoire néo-aquitain. La redéfinition des contours de la Nouvelle-Aquitaine au passage de la loi NOTRe a également redéfini le territoire d'intervention des équipes artistiques et celles des lieux, et par là même le nombre d'œuvres issues du spectacle vivant créées en région.

Pour assurer la promotion de ces œuvres auprès du plus grand nombre de professionnels, le Réseau 535 organise chaque saison ces repérages sous des formats répondant aux contextes de travail des professionnels. Ils mettent en lumière des quinze à vingt œuvres récemment créées parmi des propositions de ses adhérent.e.s, et s'engage à les accueillir dans les conditions les plus favorables possibles.

Mêlant propositions de disciplines et d'esthétiques diverses, équipes artistiques aguerries et émergentes, souvent à la recherche de singularités, le Réseau 535 s'engage à dialoguer avec la DRAC, l'OARA et les compagnies afin que ces spectacles trouvent leur place dans les circuits de diffusion.

2.4 / Valoriser les œuvres à l'extérieur de la région

Des partenariats en développement

Des réseaux culturels dédiés au spectacle vivant professionnel existent dans d'autres régions de France, et permettent le développement de liens artistiques extra-régionaux, à l'instar de ce qui existe avec le Réseau PYRAMID en Occitanie. Le Réseau 535 souhaite dans les saisons à venir renforcer les relations avec ces réseaux régionaux du spectacle vivant en France.

Dans ce cadre, le Réseau 535 contribuera à la valorisation des œuvres néo-aquitaines comme le fait l'OARA au sein de l'association La Collaborative, regroupant cinq agences régionales culturelles en France.

De même, le dialogue avec le réseau Chaînon, qui organise chaque année le festival du Chaînon Manquant, est poursuivi. Il permet la valorisation de projets néo-aquitains à l'échelle nationale. Dans ce cadre, le Réseau 535 s'engage à prendre en charge les frais de transports relatifs aux spectacles de la région sélectionnés par le Chaînon à la suite des temps de repérages organisés par l'association.

2.5 / Un impact environnemental réduit pour un impact économique augmenté

Développement durable

Le Réseau 535 est conscient de l'impact socio-économique, financier et environnemental des créations et diffusions sur les territoires. Il soutient l'Agence A - Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine - en contribuant sur le fond et la forme aux problématiques de durabilité de l'activité artistique et culturelle publique.

Par ses coopérations en région et ses événements, il favorise un circuit économique plus vertueux pour les équipes artistiques et professionnels locaux, et permet une réduction des coûts liés à leurs déplacements respectifs, réduisant par la même l'empreinte carbone de chacun. De même, une attention éco-responsable est apportée sur chaque manifestation, en lien avec la feuille de route Néo-Terra de la Région Nouvelle-Aquitaine.